



Vigne

Hors-série
Lancement de
Campagne
24/03/2026



Animatrice filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charentes-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie
écophyto 2030
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes N°X
du JJ/MM/AA »

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur **formulaire d'abonnement au BSV**

Ce qu'il faut retenir

Premières données de campagne

- Etat du vignoble et stades phénologiques
- Suivi biologique des œufs d'hiver
- Emergence tordeuse

Présentation du dispositif BSV 2026

- Des outils variés pour une analyse de risque précise
- Le dispositif BSV, basé sur la mobilisation de tous

Comment consulter ou recevoir le BSV

Gestion de la protection du vignoble et églementation



Premières données de campagne

• Etat du vignoble et stades phénologiques

Actuellement la quasi-totalité des bourgeons des vignes en production est entre le stade « début gonflement » et « bourgeon dans le coton ». Ce sont les conditions météo des prochaines semaines qui vont déterminer la date de débourrement. Quelques gelées sont annoncées pour cette fin de semaine.

Le tableau ci-dessous présente les sommes de températures moyennes au 24 mars, base 0°C, depuis le 1^{er} janvier et la date de débourrement (pointe verte) depuis 2020.

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Somme de T° au 24 mars	825	641	660	645	765	695	785
Date débourrement	10.04	21.04	27.04	20.04	10.04	14.04	

Même si la corrélation n'est pas exacte, une tendance peut être observée et indiquer pour cette année une année précoce.

• Suivi biologique des œufs d'hiver de mildiou

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu.

En 2026, ce suivi sera réalisé par la FDCETA à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnés (porteurs d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 1 site, Les Gonds (17).

Les œufs subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en étuve à 21°C. Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.

Le suivi a débuté. Vendredi, en Charentes, sur un réseau hors BSV, les œufs germaient en 72h, et donc ils n'étaient pas encore mûrs.

Ces données sont indicatives des conditions de maturation locales des œufs de mildiou et ne peuvent pas être extrapolées in extenso à l'ensemble du vignoble. Les conditions climatiques particulières des parcelles sur la région peuvent entraîner un comportement différent des œufs de mildiou.

• Emergence tordeuses

L'émergence des premiers papillons de tordeuses de la vigne, constitue un repère clé pour adapter la surveillance et positionner les stratégies de lutte. Afin, de déterminer la date des premières captures d'Eudémis le Modèle ROEHRICH est utilisé.

Pour rappel, Cochylis émerge avant Eudémis. En Charentes, les adultes émergent vers la mi-avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (apparition des mâles avant les femelles).

Le modèle ROEHRICH permet d'estimer la somme de températures minimale nécessaire aux premières captures de la première génération d'Eudémis. Il repose sur le cumul quotidien de $(T_{min} + T_{max}) \div 2$, calculé en base 0 °C à partir du 1^{er} février, avec un seuil minimal fixé à 565 °C.

Seuils 565°j	Segonzac	Blanzac	Bouteville	Rouillac	Ste Marie	Burie	Chadenac	Montendre	Sablanceaux
23.03.26	569,3	522,2	555	526,9	596,4	558,2	550,6	554,5	561,9
23.03.25	471.5	456.9	464.1	437.2	482.5	457.7	463	482.3	469.1
2025	01-avr	01-avr	02-avr	04-avr	31-mars	02-avr	02-avr	31-mars	02-avr
2024	26-mars	29-mars	27-mars	28-mars	23-mars	27-mars	27-mars	26-mars	26-mars
2023	04-mars	06-avr	06-avr	08-avr	02-avr	04-avr	05-avr	04-avr	06-avr
2022	29-mars	30-mars	30-mars	05-avr	27-mars	30-mars	30-mars	29-mars	31-mars
2021	30-mars	31-mars	31-mars	02-avr	31-mars	31-mars	31-mars	30-mars	01-avr
2020	25-mars	27-mars	21-mars	30-mars	22-mars	24-mars	26-mars	25-mars	27-mars
2019	29-mars	30-mars	24-mars	01-avr	26-mars	26-mars	29-mars	29-mars	30-mars
2018	13-avr	16-avr	11-avr	15-avr	09-avr	14-avr	14-avr	14-avr	13-avr
Moyenne	27-mars	01-avr	30-mars	03-avr	29-mars	31-mars	01-avr	31-mars	01-avr

Le seuil des 565°j est atteint pour 3 stations de la région (Segonzac, Ste Marie de Ré, Sablonceaux). Les autres stations atteindront ce seuil dans les prochains jours.

L'émergence théorique est en avance d'une bonne semaine par rapport à 2025 et se rapproche des millésimes 2024 et 2020. En effet, l'hiver a été doux et les températures des mois de février et mars ont été supérieures à la décennale.

Au vu des conditions actuelles et des températures proches du seuil d'émergence des tordeuses, la confusion sexuelle devra être mise en place à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents types de piégeage.

Présentation du dispositif BSV 2026

Le BSV (Bulletin de santé du végétal) est un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité

Le BSV vigne a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile aux viticulteurs grâce à une évaluation du risque global sur les différents secteurs viticoles. Les viticulteurs **peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leur vignoble.**

C'est un document complémentaire des bulletins de préconisations ou des informations données par les conseillers.

Dans tous les cas, la décision finale appartient au viticulteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à son vignoble.

Le BSV se doit d'être représentatif des différents bassins viticoles ; c'est pourquoi **5 éditions sont rédigées** chaque semaine : *Nord Aquitaine, Sud Aquitaine, Charentes, Haut-Poitou et Limousin.*

Dans chaque BSV, vous trouverez :

- Un résumé des éléments clés à retenir,
- La climatologie,
- En début de saison, les résultats de maturation des œufs de mildiou,
- Les observations de la semaine / maladies et ravageurs (témoins non traités, piégeage, ...),
- Les résultats de modélisation (Potentiel Système,
- **Une évaluation des risques par bio-agresseur et par secteur,**
- Des éléments de reconnaissance des principaux bio-agresseurs (biologie, photos, ...),
- Des mesures prophylactiques lorsqu'elles existent,
- Des informations sur les auxiliaires,
- Des notes techniques



Des paragraphes « méthodes alternatives » dédiés pour vous aider dans vos pratiques. Le Logo « B » indique quand des produits de biocontrôle sont disponibles pour la gestion des bioagresseurs concernés.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : la liste des produits de biocontrôle à jour est disponible sur : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Vous pouvez **consulter le [BSV BILAN 2025 Vigne Charentes](#)**

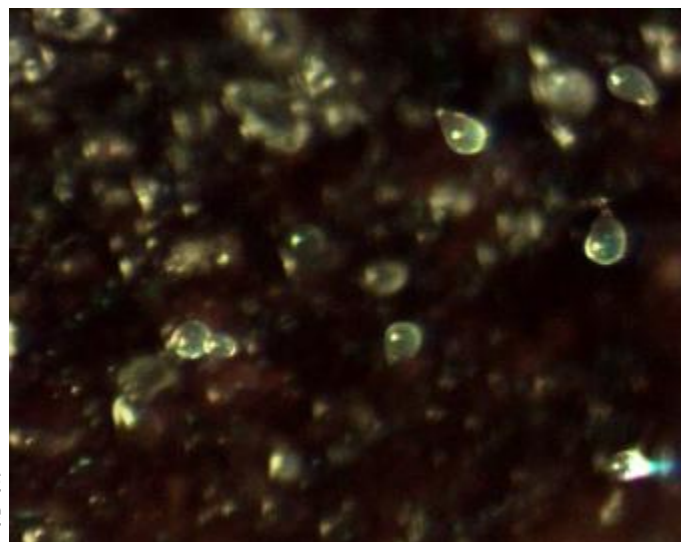
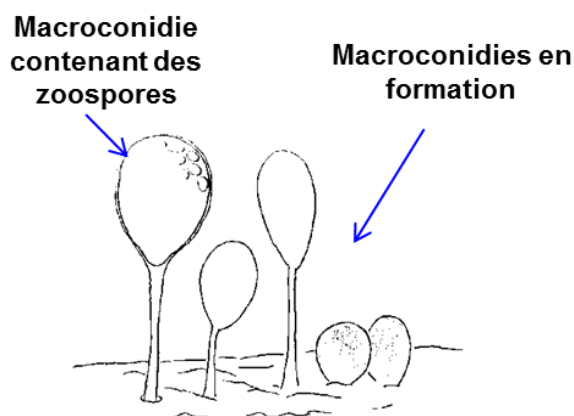
• Des outils variés pour une analyse de risque précise

➤ *Le suivi de la maturation des œufs d'hiver pour le Mildiou*

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- températures moyennes supérieures à 11°C,
- pluviométrie suffisante (5 mm minimum).



Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne

Source : FREDON Cognac

➤ *Le suivi de la sporée du mildiou*

1. Notions générales

Le suivi de la sporée repose sur la capture et la quantification des spores de mildiou et d'oïdium présentes dans l'air (Figure 1). Le protocole développé par l'UMT SEVEN (IFV – INRAE) s'appuie sur une analyse par qPCR des spores collectées grâce à des capteurs. La mesure obtenue constitue ainsi un proxy de l'ADN fongique dans l'air, traduisant une activité biologique du pathogène à l'échelle de la parcelle ou du territoire.



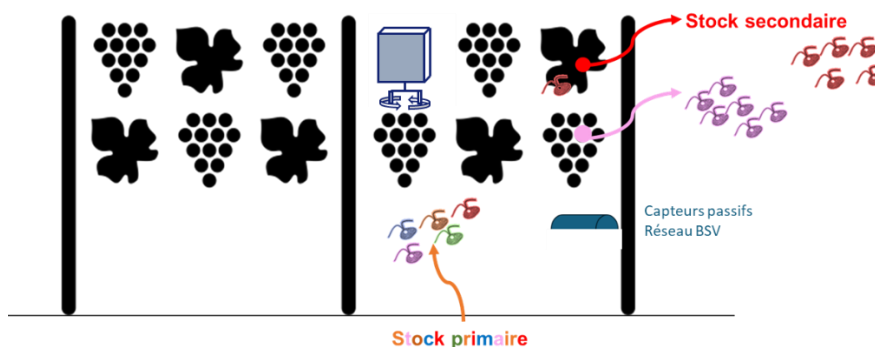


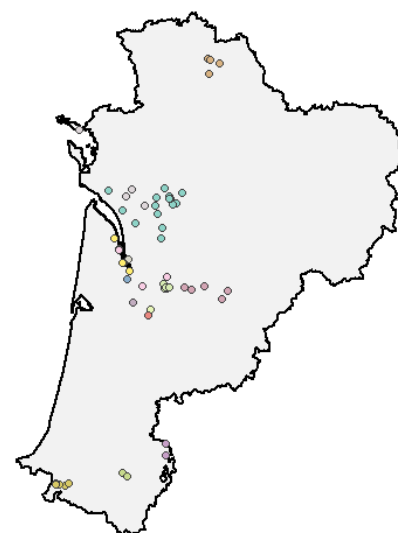
Figure 1 : les spores permettent la dispersion de l'agent pathogène depuis les stocks d'inoculum vers de nouveaux ceps et/ou organes. On parle de stock primaire lorsque l'inoculum provient des résidus de culture de l'année précédente ; on parle de stock secondaire lorsque l'inoculum provient des symptômes sporulants de l'année en cours. Si les spores survivent au transport et germent, elles créeront de nouvelles infections.

Pour le mildiou, le suivi de sporée se distingue du suivi de la maturité des œufs d'hiver. Ce dernier repose sur des prélèvements de feuilles ayant hiverné, placées en conditions optimales pour observer leur germination : lorsque celle-ci devient rapide (moins de 24 heures), le stock d'inoculum primaire (Figure 1) est considéré comme prêt ou mature. À l'inverse, le suivi de la sporée mesure directement la présence de spores dans l'air, correspondant à une phase de dispersion du pathogène. Ainsi, la maturité des œufs renseigne un potentiel de contamination, tandis que la sporée informe sur une activité biologique effective en cours. Il convient toutefois de souligner que la présence de spores dans l'air ne correspond pas nécessairement à un potentiel infectieux. Les spores peuvent être détruites pendant leurs transports si les conditions sont trop défavorables (air chaud et sec par exemple). En l'absence de végétation réceptive (jeunes feuilles) et de conditions favorables à la contamination — notamment la présence d'eau libre pour le mildiou — ces spores ne généreront pas d'infection. **La sporée constitue donc un indicateur complémentaire des outils classiques, en apportant une information sur l'activité biologique effective du pathogène.**

2. Fonctionnement du réseau d'aérobiosurveillance du BSV et performances

En Nouvelle-Aquitaine, le suivi de la sporée s'appuie sur un réseau d'environ 70 sites équipés de capteurs passifs, relevés une fois par semaine par des observateurs volontaires. Le fonctionnement de ces suivis expérimentaux est possible grâce au soutien financier d'Ecophyto, dans le cadre du projet VALORISE (financement 2024-2026). En 2026, les suivis ont démarré cette année à partir du 16 mars.

Figure 2 : cartographie du réseau de sporée aérienne en Nouvelle-Aquitaine en 2026 suivi dans le cadre du BSV



Ce dispositif permet de produire une information robuste sur la dynamique épidémique à l'échelle territoriale, en particulier pour caractériser les phases de montée en pression du mildiou et de l'oïdium et situer le millésime en termes de tendance de risque.

Concernant l'aspect prévisionnel, les résultats obtenus en 2025 ont montré un bon potentiel de la méthode pour anticiper les départs épidémiques d'oïdium. Pour le mildiou, le protocole BSV (capteur passif relevé une fois par semaine) montre des performances plus limitées que des protocoles de suivis plus intensifs (2 à 3 relevés par semaine, combinant capteurs passifs et actifs) pour la détection précoce des premières contaminations à l'échelle d'une parcelle. Ainsi, en 2025, le protocole BSV a permis une détection des spores de mildiou avant l'apparition des symptômes sur environ 80 % des sites contre 95 % dans le cadre de suivis intensifs. Ces résultats illustrent la complémentarité entre un réseau territorial, adapté au suivi global du risque, et des dispositifs plus localisés, mobilisables pour un pilotage plus fin à l'échelle de l'exploitation.

3. Éléments d'interprétation

L'intérêt du suivi de la sporée réside dans son interprétation dynamique, en lien avec les conditions météorologiques, le stade de la vigne et l'état sanitaire global.

Pour l'oïdium, les captures de spores sont très souvent associées à des événements de contaminations à venir avec un signal qui s'intensifie au fur à mesure de la progression épidémique. Pour le mildiou, on observe classiquement deux régimes de capture en saison. En phase précoce, des détections positives peuvent être mesurées très tôt en saison sans lien avec des contaminations, généralement à des intensités relativement faibles voir proches du seuil de détection. À l'inverse, en phase épidémique, les quantités de spores captées augmentent fortement et deviennent plus régulières, traduisant une activité soutenue de l'agent pathogène notamment en lien aux repiquages secondaires.

Globalement, les suivis de sporée mildiou et oïdium permettent deux niveaux de lecture complémentaires :

- **Lecture à l'échelle de la saison : tendance de fond**

L'analyse de la sporée sur plusieurs semaines / mois permet de situer le millésime en termes de pression globale par rapport aux millésimes précédents.

- **Lecture à l'échelle des unes à deux dernières semaines : signal d'alerte**

Une augmentation récente de la sporée — en fréquence de détection et/ou en quantité captée — constitue un indicateur de montée en activité du pathogène. Lorsque cette dynamique est associée à des conditions météorologiques favorables (pluie, durée d'humectation, température) et un végétal réceptif et sensible, elle correspond à un signal de risque épidémique.

À la date de rédaction de ce bulletin, nous ne disposons pas assez d'antériorité de données pour pouvoir se prononcer sur la tendance de fond actuelle. Ces différentes lectures (tendance de fond et signal de risque épidémique) seront intégrées, à titre expérimental, dans les bulletins hebdomadaires de Nouvelle-Aquitaine. Vos retours seront appréciés pour pouvoir construire, ensemble, la meilleure analyse du risque.



➤ *La modélisation*

Pour apprécier le développement des principales maladies fongiques (mildiou, oïdium et black-rot) sur la vigne, le BSV utilise le modèle Potentiel Système. Cet outil indique si l'environnement est favorable ou non au développement de chacun de ces pathogènes et signale chaque événement climatique qu'il estime être contaminant. Pour parvenir à ce résultat, le modèle est alimenté de relevés météorologiques (pluie et température, fournies par Weenat) et de prévisions adaptées aux particularités des secteurs géographiques auxquels elles sont attribuées.

Deux types d'indicateurs sont accessibles :

- Le premier caractérise l'état du pathogène : sa phénologie, son agressivité, sa capacité à germer... La retranscription globale du potentiel infectieux du pathogène est faite sous la forme de cartographie indiquant le **risque potentiel**.
- Le second indique les périodes de contaminations et les quantifie. Deux sortes de **contaminations** sont définies :
 - celles **pré-épidémiques** qui correspondent à une minorité de la population du pathogène capable de se développer en début de saison, dans des conditions climatiques plus difficiles. Ces contaminations se traduisent sur le terrain par de **très rares symptômes non préoccupants**.
 - celles **épidémiques** qui se traduisent par des sorties significatives de symptômes et appellent à la vigilance.



Les niveaux de risque indiqués dans les différents bulletins que vous pouvez consulter (BSV, Chambres d'Agriculture, distribution, ...) sont généralement issus des calculs des modèles mathématiques. Selon les différents modèles employés, la façon de les utiliser et d'interpréter les données, les résultats ne seront forcément pas identiques. Les différentes hypothèses météo choisies sont également source de divergences. **Les modèles restent des Outils d'Aide à la Décision, à prendre en compte parmi d'autres indicateurs.**

Les observations terrain

De très nombreux observateurs (viticulteurs, distributeurs, coopératives, organismes techniques....) participent chaque semaine à la remontée de données terrain permettant d'évaluer l'état sanitaire de la vigne par secteur.

Les suivis sont divers :

- observations chaque semaine des parcelles de référence
- observations chaque semaine des témoins non traités,
- relevés de pièges (eudémis, cochylys, ...) : consulter la [fiche technique Vers de la grappe](#)
- comptages des dégâts de ravageurs...



Guide de l'observateur vignes pour aider

Un Guide de l'Observateur a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. **Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur vignes](#).**

- **La plate-forme Web-Alerte-Vigne (Wave) et la nouvelle appli smartphone : un outil accessible à tous, facile et rapide d'utilisation**

L'IFV a créé et mis en ligne sur le site web Epicure (www.vignevin-epicure.com), un outil de saisie et de consultation des observations. Cette interface permet à tout observateur de saisir des observations occasionnelles sur les maladies, les ravageurs, les maladies du bois et les accidents climatiques (grêle ou gel notamment). **L'observation saisie** est insérée dans une base de données et **immédiatement restituée sous forme cartographique, ce qui permet de visualiser vos relevés et ceux de l'ensemble du réseau.**

Après vous être identifié, vous pouvez déclarer vos observations concernant :

- les maladies,
- les ravageurs,
- les maladies du bois,
- les accidents climatiques.

Cet outil **est accessible à tous les professionnels** via les adresses internet suivantes :

- sur ordinateur : <http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/Saisie/Alertes>
- **sur smartphone : Application gratuite "INRAE Vigne"**

En effet, le Web Alerte Vigne évolue et fusionne avec la plateforme Ephytia en une **unique application smartphone participative de suivi de l'apparition des principales maladies de la vigne et des accidents climatiques intégrant photos et relevés GPS.**

• Le dispositif BSV, basé sur la mobilisation de tous

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la **mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil** (Institut, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, Caves viticoles, OP, Lycées agricoles...) **que les viticulteurs eux-mêmes** : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau. C'est ainsi qu'au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine, plus de 100 BSV vigne seront diffusés cette année, pour les 5 éditions Vigne.

Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des **observations régulières de parcelles fixes (références ou TNT), des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type alerte....**

➤ Vous aussi contribuez au réseau vigne

Ce sont 180 observateurs sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine, toutes éditions Vigne confondues, dont près de 40 viticulteurs, qui ont participé chaque semaine à ce dispositif bien rodé. **Chacun peut à son tour renforcer le dispositif et la qualité de l'information traitée.**

Venez nombreux rejoindre ce dispositif : techniciens et viticulteurs, chacun est concerné

Pour participer aux réseaux de parcelles, contactez l'animatrice du BSV vigne : Magdalena GIRARD, magdalena.girard@cmds.chambagri.fr

➤ Suivi BSV : des points à acquérir dans le cadre de la certification HVE

Depuis fin 2022, le cahier des charges de la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) a été mis à jour et permet d'acquérir jusqu'à 3 points pour l'enjeu Phytosanitaires dès lors que les viticulteurs s'engagent dans la surveillance ou la détection d'organismes nuisibles sur leurs parcelles.

Ainsi, 3 critères de surveillance active sont définis.

- **Critère 1 : Utilisation d'un outil de diagnostic précoce pour la gestion des ravageurs et des maladies des plantes ou d'un outil de modélisation du risque.** Ce critère peut rapporter 1 point HVE.
- **Critère 2 : Participation à une campagne collective de prospection (au-delà des obligations réglementaires de traitement).** Ce critère peut rapporter 1 point HVE.
- **Critère 3 : Participation active à un dispositif de collecte de données d'observations alimentant le bulletin de santé du végétal dans le cadre du réseau national d'épidémiosurveillance.** Ce critère peut rapporter maximum 2 points.

Pour toutes questions ou demande d'attestation, vous pouvez contacter la Chambre régionale d'agriculture à cette adresse mail : bsv@na.chambagri.fr.

Comment consulter ou recevoir le BSV ?

Les **BSV vigne** sont édités, chaque mardi après-midi, de fin mars à mi-août environ.

Ils sont **disponibles GRATUITEMENT**, sur les sites Internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **les recevoir chaque semaine directement sur votre boîte mail**, sur simple demande. **Il suffit de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription, sont disponibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : bsv.na.chambagri.fr



Vous pouvez également retrouver les BSV Vigne sur la **page Facebook dédiée** <https://www.facebook.com/BSVNouvelleAquitaine>. Vous pourrez y consulter les dernières actualités sanitaires de la région, sous un format concis et attractif, et aurez facilement accès aux différentes éditions BSV.

Abonnez-vous à la page pour recevoir les dernières informations directement sur votre fil d'actualités et n'hésitez pas à partager le contenu auprès de vos contacts !



Gestion de la protection du vignoble et réglementation

Vous trouverez ci-dessous les liens donnant accès aux principaux textes réglementaires :

- [l'Arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques](#)
- le [Décret n° 2019-1500 du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation](#)
- Télécharger la [liste des matériels officiellement reconnus pour réduire la dérive de pulvérisation](#)
- « [Liste des produits phytopharmaceutiques de bio-contrôle](#) »
- [Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles](#)

Note nationale Vigne

Cette note a pour objectif de décrire :

- 1) les éléments de stratégie préventive en matière d'apparition de résistances,
- 2) la situation générale en 2026 en matière de résistance du mildiou, de l'oïdium et de la pourriture grise de la vigne vis-à-vis des principales familles de substances actives visées par le plan de surveillance,
- 3) d'établir des recommandations générales vis à vis de ces résistances **dans un objectif de réduction des traitements.**

Note technique commune Vigne 2026

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Courvoisier, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

